

PREFECTURE DES LANDES
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

* * *

ENQUETE PUBLIQUE PREALABLE
A UN DEFRIchement POUR L'IMPLANTATION D'UNE CENTRALE
PHOTOVOLTAIQUE D'UNE SURFACE DE 22 HA 84 A 23 CA SUR LA
COMMUNE DE CARCARES SAINTE CROIX

Demandeur: SOLAIRE DIRECT

Une enquête publique portant sur le projet susmentionné, est ouverte en mairie de CARCARES SAINTE CROIX (40400) durant **31 jours consécutifs du 02 septembre 2013 au 02 octobre 2013 inclus**.

Le Préfet des Landes est l'autorité compétente pour prendre l'arrêté d'autorisation de défrichement.

M. BAYLAC-MARTRES Paul, responsable des réclamations et de la médiation du groupe assurances «Groupama Gan » à la retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire, et M. DAHRAN Bernard, lieutenant-colonel à la retraite, est désigné en qualité de commissaire-enquêteur suppléant.

Toute personne intéressée pourra consulter le dossier d'enquête comprenant, la demande de défrichement, l'étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale, en mairie de CARCARES SAINTE CROIX aux jours et heures habituels d'ouverture au public, et inscrire sur le registre ouvert à cet effet toute(s) observation(s) qu'elle jugera utile. Les observations pourront être adressées par écrit à M. BAYLAC-MARTRES Paul, commissaire-enquêteur, à l'adresse de la mairie de CARCARES SAINTE CROIX, pendant la durée de l'enquête et avant sa clôture.

M. BAYLAC-MARTRES Paul, recevra le public en mairie aux dates et heures suivantes :

- Lundi 02 septembre 2013 : de 14 h 00 à 17 h 00
- Jeudi 19 septembre 2013 : de 15 h 30 à 18 h 30
- Mercredi 02 octobre 2013 : de 15 h 30 à 18 h 30

Copie du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur seront déposées à la mairie de CARCARES SAINTE CROIX et à la Préfecture des Landes (Direction départementale des Territoires et de la Mer - Service Nature et Forêt) où elles seront tenues à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

LE PREFET